

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DU COMITE SYNDICAL DU 7 JANVIER 2015

Installation du Comité Syndical et élection du Président

L'an deux mille quinze, le 7 janvier à 18h30, les délégués syndicaux de Roannaise de l'Eau, désignés par l'organe délibérant de leur collectivité se sont réunis Salle du Conseil-63 rue Jean Jaurès à Roanne.

La convocation de tous les délégués a été faite le 6 mai 2014, dans les formes et délais prescrits par la loi, par Daniel FRECHET, Président sortant.

Etaient présents :

Daniel FRECHET, Georges DRU, Jean-Louis DESBENOIT, Romain BOST, Maurice DUMAS, Stéphane JEVAUDAN, Alain ASTIER, Aldo MARCUCCILLI, Jean-Louis LAGARDE, Didier VILLEMAGNE, Jean-Jacques COUTURIER, Laurent COUTY, Gérard MEUNIER, Jean-Luc FAVARD, Jean-Jacques BESACIER, Jean-Baptiste CIRON, Eric MARTIN.

Etaient absents :

ABSENT	POUVOIR A DONNE A
Jean-Marc DETOUR	Romain BOST
Roland PELIN	

Conformément aux articles L5211-1 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur Alain ASTIER, doyen de l'assemblée.

Romain BOST, le benjamin de l'assemblée, a été désigné secrétaire de séance.

INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

Le Président, Alain ASTIER a cité les 19 délégués syndicaux et les a déclarés installés dans leur fonction.

COMMUNES	DELEGUES SYNDICAUX	SUPPLEANTS
ROANNAIS AGGLOMERATION	Daniel FRECHET	Bernard SAINRAT
	Georges DRU	David DOZANCE
	Jean-Louis DESBENOIT	Yves RIMOUX
ROANNE	Romain BOST	Lucien MURZI
	Jean-Marc DETOUR	Roland MIGNARD
MABLY	Maurice DUMAS	Pascal MIRABEL
RIORGES	Stéphane JEVAUDAN	Bernard JAYOL
	Alain ASTIER	Alain CHAUDAGNE
VILLEREST	Aldo MARCUCCILLI	Bernard PLANCHE
SAINT-LEGER- SUR-ROANNE	Jean-Louis LAGARDE	Xavier LAGRANGE
POUILLY-LES- NONAINS	Bernard THIVEND	Eric MARTIN
SAINT-ALBAN- LES-EAUX	Laurent COUTY	Laurent COUTY
SAINT-HAON-LE- CHATEL	Didier VILLEMAGNE	Bernard JEAN
SAINT-HAON-LE- VIEUX	Jean-Jacques COUTURIER	Bernard BRACHET
SAINT-RIRAND	Roland PELIN	Corinne PORTIER
LE COTEAU	Jean-Louis DESBENOIT	Bernard BESSON
RENAISON	Jacques THIROUIN	Jean-Jacques BESACIER
COMMUNAUTE DE COMMUNES BELMONT CHARLIEU	Gérard MEUNIER	Jean-Paul GIRAUD
	Jean-Luc FAVARD	Jean-Marc RIVIERE

ELECTION DU PRESIDENT

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Aux termes des articles L5211-2, L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du Comité Syndical ont été invités à procéder à l'élection de leur Président.

Monsieur Alain ASTIER a rappelé que le «Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale est élu au scrutin secret à la majorité absolue ».

Il a demandé aux membres de l'assemblée qui le souhaitaient de faire part de leur candidature :

- Daniel FRECHET a proposé sa candidature.

Les délégués syndicaux ont été invités à remettre leur(s) bulletin(s) dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	104
A déduire bulletins blancs ou nuls	0
Reste pour le nombre de suffrage exprimé	104
Majorité absolue	53

Ont obtenu :

- Daniel FRECHET a obtenu cent quatre voix (104)

Daniel FRECHET ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé
Président de Roannaise de l'Eau et a été immédiatement installé.

Le Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202211-20150108-PVINSTACS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/01/2015